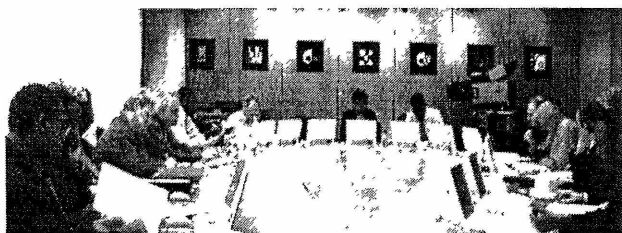


■ Le Bureau de Direction du CIRTEF s'est tenu à Bruxelles les 21 et 22 mars



C'est la RTBF (Communauté française de Belgique) qui a accueilli le Bureau de Direction placé sous la présidence de Monsieur Toriden Chellapermal, Président du CIRTEF et Directeur général de la MBC (Île Maurice).

Les points principaux de l'ordre du jour furent débattus. A savoir :

- Le rapport d'activités du Secrétaire général sur le biennium 2003/2004
- Le rapport de la Commission Télévision de Bamako, en décembre 2003, représenté au Bureau après sa révision.
- Les rapports des Commissions Télévision, Radio et Formation de Libreville 2004.
- Le rapport du Commissaire aux comptes et les comptes annuels au 31.12.2005.
- Les projets de budget 2005 et 2006 et le plan d'action du biennium 2005/2006.
- La révision générale des Statuts suite aux observations du ministère belge de la Justice, en conformité avec la nouvelle loi sur les Associations Internationales Sans But Lucratif (AISBL).

Les décisions issues de l'examen de ces points et d'autres seront soumis à l'analyse et à l'approbation des membres de la XIV^e Conférence générale qui se tiendra les 22 et 23 avril 2005 à Montréal à l'aimable invitation de Télé-Québec

■ Trois semaines de formation à la Télévision Centrafricaine

Dans le cadre de la coopération entre la France et la République Centrafricaine, l'Ambassade de France près de la République de Centrafrique a fait don d'un matériel audiovisuel à la Télévision Centrafricaine.

Il s'agit de :

Deux caméras et leurs trépieds ainsi que d'un banc de montage composé d'une unité centrale, de deux écrans plats et de logiciels de montage et de gravure. Pour installer ce banc de montage et initier les techniciens à son utilisation, Anselme Awannou, le Monteur-Formateur en Techniques Audiovisuelles de notre Centre Régional de Production et de Formation (CRPF) de Cotonou s'est rendu à Bangui du 14 février au 4 mars

2005.

Devant l'intérêt manifesté par les techniciens de la télévision, Anselme Awannou a dû constituer deux groupes de stagiaires en donnant la priorité de manipulation aux monteurs. Ce fut aussi l'occasion de refaire une mise au point technique avec les cameramen afin de leur rappeler l'utilisation d'un time-code et les techniques de prises de vues.

Cela fait, il fut constitué deux équipes de reportage :

1. Une pour couvrir la visite de Monsieur Abdou DIOUF, Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie à Bangui.
2. L'autre pour réaliser des micro-trottoirs et des plans de la ville de Bangui pour réaliser une émission sur les 31 ans de la Télévision Centrafricaine.

Les résultats furent satisfaisants et constituèrent des séquences pour le Journal Télévisé.

Preuve de l'intérêt suscité par cette formation, les stagiaires ont reçu la visite du Ministre de la Communication, Monsieur KITIKI-KOUAUAMBA, et de son cabinet, de Monsieur LAKOUE Conseiller du Ministre, de l'Ambassadeur de France et de ses conseillers, du Représentant du PNUD Monsieur AHO et ses Collaborateurs, du Directeur de la Télévision et de la presse officielle. Ce fut l'occasion pour le formateur de relever les éléments qui manquaient pour le bon fonctionnement du banc de montage, surtout la climatisation de la salle destinée à le recevoir.

Cette demande fut exaucée quelques jours plus tard par le représentant du PNUD.

Durant cette formation, les stagiaires se sont montrés motivés et réguliers.

Anselme Awannou (CRPF Cotonou)



■ Nominations

CANADA

Radio-Canada: M. Alain KÉMEID est nommé Directeur des émissions de la Première Chaîne

Radio Canada International : M. Pierre-Léon LAFRANCE se voit confier la rédaction en chef des émissions de langues anglaise et française.

CENTRAFRIQUE

M. Christian Aimé NDOTAH a été nommé Directeur général de Radio-Centrafricaine et M. Julien NGOY, Directeur général de Télé Centrafrique.

RÉPUBLIQUE DU CONGO

M. Basile NGANKIMA a été nommé Directeur général de la Télévision nationale Congolaise



RTNB ■ Mutation technologique à la Radio-Télévision nationale du Burundi

Depuis Juin 2004, la Radio-Télévision Nationale du Burundi est un véritable chantier.

Le bâtiment de la Télévision a été réhabilité et il y a eu aménagement de nouveaux bureaux pour accueillir les nouveaux équipements numériques.

La toiture a été complètement changée pour éviter l'infiltration d'eau qui était observée.

Les fonds de réhabilitation ont été financés par le Gouvernement du Burundi et la RTNB.



Depuis Septembre 2004, la Coopération Belge a appuyé la RTNB en lui octroyant du matériel de reportage Radio et TV, de montage et bientôt de studios et de diffusion.

Le Ministère des Affaires Étrangères du Royaume de

Belgique à travers l'Association Sans But Lucratif KABONDO dirigée par Jean François Bastin de nationalité belge, finance la mutation technologique de la RTNB de l'analogique vers le numérique et les formations sur place sur le matériel fourni pour un montant de 2 millions d'Euros. Grâce à cette coopération, les journalistes de la RTNB bénéficient de formations continues assurées par des spécialistes en montage numérique audio, en montage vidéo numérique, en prise de vue, en informatique, en maintenance TV et Radio, en journalisme Radio, en journalisme audiovisuel, etc.

Quelques véhicules sont déjà achetés pour permettre la mobilité des journalistes qui doivent se rendre sur le terrain à la recherche d'émissions.

La qualité des programmes s'améliore de plus en plus même si beaucoup reste à faire.

Grâce à cette intervention, la RTNB participe activement au processus de démocratisation du pays et s'affirme de plus en plus comme un véritable service public.

Les journalistes de la Radio hésitent encore à entrer dans le numérique et la plupart d'entre eux préfèrent encore le Nagra au Minidisc. A la télévision, l'avancée est significative car beaucoup de reportages et émissions sont montés en numérique.

Dans le domaine des émetteurs, la RTNB est en train de chercher des bailleurs et certains commencent à se manifester.



Je m'en voudrais de ne pas citer d'autres partenaires potentiels de la RTNB à savoir USAID/OTI à travers son agence d'exécution PADCO (une ONG américaine) qui a fourni du matériel pour une valeur de plus ou moins

200.000 US dollars et des moyens financiers de production, l'Ambassade de France qui a donné du matériel, l'Ambassade de Chine et d'autres.

Léonidas HAKIZIMANA (Directeur Général)



RADIO SUISSE ROMANDE ■ Loi suisse sur la radio et la télévision : révision totale en cours

Probablement moins d'argent pour le service public, davantage pour le secteur privé.

Le Conseil des États – qui forme avec le Conseil national, l'autre chambre de l'Assemblée fédérale, le législatif suisse - a pris jeudi 3 mars 2005 la décision de distribuer aux radios et télévisions privées au bénéfice d'un mandat et d'une concession 5% au maximum de la redevance payée par les auditeurs et les téléspectateurs.

SRG SSR idée suisse, le groupe suisse de radio et de télévision de service public, conserve la part essentielle des revenus de la redevance - vu son mandat de service public qu'elle doit accomplir de manière équivalente dans les 3 régions suisses et dans les 4 langues nationales : allemand, français, italien et romanche - soit 1,1 milliard de francs suisses. 73 % des recettes de **SRG SSR** proviennent de la redevance que doit obligatoirement payer chaque ménage qui possède une radio (fr.s. 14,10 par mois) ou une télévision (fr.s. 23,45 par mois). 20% viennent de la publicité TV et du sponsoring radio/TV, et 7% d'autres sources (par exemple de la vente d'émissions à d'autres diffuseurs radio/TV).

Depuis quelques années, la perception de la redevance est confiée à une société privée de facturation, Billag. Auparavant, le montant accompagnait la facture du téléphone.

Ce sont 55 millions au maximum qui seront redistribués aux radios et télévisions privées, soit 40 millions de plus qu'auparavant. Les radios privées toucheront au minimum 3% et au maximum 5% de la redevance, les télévisions au minimum 2% et au maximum 5%, si le Conseil National accepte les propositions du Conseil des États. Le projet de loi doit en effet être adopté par les deux chambres ce qui devrait être probablement le cas en juin 2005.

Les radios et télévisions privées ainsi que les télévisions de service public ont le droit de diffuser des spots publicitaires sur leurs ondes. Les radios de service public n'ont droit qu'au sponsoring.

Josette Farine (Radio Suisse Romande)

■ Nomination de Jean-Jacques Aillagon à la présidence de TV5 Monde

M. Jean-Jacques AILLAGON succède ainsi à M. Serge ADDA, après un intérim assuré par Mme Christine SARAGOSSE.

Le nouveau Président-directeur général a tenu à exprimer au Conseil d'administration son attachement à la dimension multilatérale de la chaîne francophone et à son statut de première chaîne mondiale généraliste de langue française. Il a indiqué que les travaux préparatoire du prochain plan d'entreprise, qui devront associer toutes les chaînes partenaires de TV5 et mobiliser l'ensemble de ses personnels, démarreront dans les prochains jours.



CONSEIL INTERNATIONAL DES RADIOS TÉLÉVISIONS D'EXPRESSION FRANÇAISE. AISBL

Directeur de publication : Guila THIAM.

Comité de rédaction : David BARY, Marie-Anne BLANC-FRANCARD, Kerstin CLAEYS, Etienne DERJE, Ronald THEUNEN.

COURRIEL : cirtef@rtbf.be SITE : www.cirtef.org